

ART 1 LE PRIX ENTREPRISE 2018 => 4 entreprises recevront une bourse

2 entreprises confirmées :	1. Entreprise confirmée Bruxelles	5000 euros
	2. Entreprise confirmée wallonne	5000 euros

Les organisateurs du prix définissent l'entreprise confirmée comme toute entreprise qui tend vers les critères EMES et qui comptabilise 3 années complètes d'existence. Elle aura démarré ses activités avant le 31 décembre 2014.

2 entreprises débutantes :	3. Entreprise débutante wallonne	5000 euros
	4. Entreprise débutante Bruxelles	5000 euros

Les organisateurs du prix définissent l'entreprise débutante comme toute entreprise qui tend vers les critères EMES et comptabilise 1 à 3 années d'existence. Elle aura démarré ses activités entre le 1^{er} janvier 2015 et le 30 juin 2017.

ART 2 OBJET DU PRIX ET CRITERES D'EVALUATION 2018

2.1 Le prix de l'économie sociale s'organise depuis 1993 pour permettre à des entreprises ayant un impact sociétal de témoigner de leur modèle économique et de favoriser d'autres initiatives collectives, innovantes et créatrices d'emplois durables.

A toutes les étapes du prix, les organisateurs entendent soutenir des entreprises qui ont une finalité sociale prioritaire et qui s'attachent à la définition du réseau de recherche EMES¹ qui comprend **3 ensembles d'indicateurs**: économiques, sociaux et de gouvernance et qui se traduisent en **9 critères** cf. ART 5.5.

I. Indicateurs économiques et entrepreneuriaux :

1. Activité continue de production de biens et/ou de services (activité économique)
2. Niveau significatif de prise de risque économique
3. Présence minimum d'emploi rémunéré (Nombre d'emplois : ETP, ½ TPS)

II. Indicateurs sociaux :

4. Objectif explicite de service à la communauté (finalité sociale ou sociétale de l'entreprise, valeur ajoutée pour la société)
5. Initiative émanant d'un groupe de citoyens ou d'organisations de la société civile. (Stratégie, mission, vision)
6. Limitation dans la distribution des bénéfices

III. Indicateurs de gouvernance :

7. Degré élevé d'autonomie (autonomie de gestion)
8. Processus de décision non-basé sur la propriété du capital
9. Dynamique participative incluant différentes parties-prenantes (travailleurs, usagers, bénévoles, pouvoirs publics locaux,)

A préciser que ces caractéristiques ne se retrouvent pas nécessairement toutes ensemble dans la réalité de l'entreprise mais servent de point de repère, de boussole pour répondre aux questions du formulaire de candidature. Toutefois, une dynamique collective avérée et une finalité sociale claire sont des critères majeurs pour que l'entreprise candidate soit éligible. De même, un degré élevé d'autonomie est attendu.

¹ EMES est un réseau européen qui rassemble des centres de recherche universitaires et des chercheurs en économie sociale. Ensemble, ils construisent un corpus de connaissances théoriques et empiriques sur l'économie sociale et l'entrepreneuriat social.

ART 3 INFOS PRATIQUES

PLANNING

Du 20 juin au 15 septembre:	Appel à candidatures
Septembre-octobre	Analyse des dossiers de candidatures, pré-jury et jury
12 octobre	Forum et remise de prix, précédés des Chantiers de l'Économie sociale

CONTACTS

L'organisation du prix de l'économie sociale est coordonnée par l'asbl Prix Roger Vanthournout (PVT) ou le siège se situe dans les bâtiments de Step Conseil asbl, rue de Steppes, 24 4000 Liège

La présidente de l'asbl PVT est Dominique Verniers

La personne de contact pour l'organisation est Gregory Dubois (Step Conseil asbl).

Mail : info@prixdeleconomiesociale.be **TEL :** 04 227 58 89 **Adresse :** rue de Steppes, 24 4000 Liège

ART 4 EXIGENCES ADMINISTRATIVES

- 4.1** Chaque entreprise participante doit remplir un formulaire de candidature et renvoyer les documents propres à la catégorie. (Voir check list au bas du formulaire)
L'ensemble des documents devront être envoyés **dans un seul mail** mentionnant :
la catégorie et le nom de l'entreprise dans l'objet Ex : XXX_candidature_Entreprise confirmée Wallonne
- Le 15 septembre est la date limite pour renvoyer tous les documents. Au-delà, ils ne seront pas recevables.**
- 4.2** Le formulaire contient des cases limitées en taille, merci de les respecter et d'utiliser une police 10 et de Conserver le format Word et Excel.
- 4.3** Les organisateurs se réservent la possibilité de décider qu'une entreprise n'est pas éligible.
- 4.4** Les entreprises lauréates des éditions 2016 et 2017 ne pourront pas déposer leur candidature.
- 4.5** Les dossiers de candidature des entreprises éligibles feront l'objet d'une analyse d'un pré jury et d'une analyse financière de CREDAL. CREDAL, partenaire du prix, pourra donc solliciter l'entreprise candidate pour un complément d'information sur la partie financière.

CANDIDATS - BOURSE – LAUREATS :

- 4.6** L'organisation garantit la confidentialité des informations transmises par les entreprises (exceptée la fiche d'identification qui sera diffusée sur le site dans le cadre des votes du public).
- 4.7** La liquidation de la bourse est subordonnée à la conclusion d'une convention préalable entre l'ASBL et le lauréat. Le moment du paiement est tributaire de la liquidation des sommes par les pouvoirs subsidiaires.
- 4.8** L'entreprise nommée s'engage à être disponible pour toute demande d'interview, et à déléguer un de ses représentants à une séance de travail organisée durant la semaine du 5 octobre (en prévision de la remise des prix) et à la journée de remise des prix le 12 octobre 2018 à Monceau-Fontaine (ci-compris les Chantiers de l'Économie sociale).

- 4.9** L'entreprise lauréate s'engage à soutenir la visibilité du Prix de l'Economie sociale, notamment en en insérant les logo et mention 'lauréat 2018' dans son adresse mail générale.
- 4.10** L'entreprise lauréate s'engage à remettre à l'asbl PVT un rapport d'activité (maximum 1 page A4) justifiant de l'affectation et de l'utilisation de la bourse, maximum 6 mois après la liquidation de celle-ci.
- 4.11** L'entreprise lauréate s'engage à participer à l'édition 2019, par une participation au pré-jury ET/OU à la cérémonie de remise des prix (témoignage).
- 4.12** En cas de litige, les Tribunaux de Liège sont seuls compétents.

ART 5 LES ORGANISATEURS/ LES PARTENAIRES

Step Conseil ASBL (anciennement AGES) est une agence-conseil reconnue par la Région Wallonne. Elle a pour objectif l'assistance juridique, administrative et de gestion à de petites et moyennes entreprises d'Economie Sociale (nouvelles coopératives, sociétés à finalité sociale, associations...). Step Conseil gère par ailleurs un site Internet dédié au secteur de l'Economie Sociale (www.econosoc.be) et participe à des projets qui visent la promotion du secteur dont le prix de l'Economie Sociale ou elle intervient dans la gestion opérationnelle. www.stepentreprendre.be

Cera est un groupe financier coopératif ; La philosophie et le fonctionnement de Cera reposent sur les principes de base de la coopérative ; Cera a donc une double finalité : financière et sociétale. S'investir dans le bien-être et la prospérité ; De cette manière, Cera souhaite créer, tant sur le plan sociétal que financier, une plus-value pour ses sociétaires et pour la société dans son ensemble. De concert avec ses partenaires, Cera assure la stabilité et l'expansion de ce groupe et met en pratique de manière moderne les valeurs fondamentales de la coopérative, à savoir coopération, solidarité et respect de l'individu, par la participation des sociétaires et par son engagement social. www.cera.be

CREDAL est une coopérative de finance solidaire qui propose, en Belgique, du placement éthique, du crédit alternatif et de l'accompagnement de projet. Depuis plus de 30 ans, des investisseurs/coopérateurs ont choisi de placer de l'argent à Crédal sous forme de parts de coopérateurs qui, en toute transparence, utilise ces fonds pour financer des projets collectifs et citoyens. Crédal octroie des crédits à des associations et entreprises à plus-value sociale, sociétale, culturelle ou environnementale, des (futurs) entrepreneurs exclus bancaires et des particuliers aux revenus modestes. Crédal réalise également du conseil en économie sociale et accompagne des entrepreneurs qui souhaitent créer leur activité. Plus d'info sur www.credal.be

Quelque chose à faire est l'entreprise de formation par le travail (EFT) que créa Roger Vanthournout en 1981. Elle forme chaque année près de 130-140 nouveaux stagiaires dans les travaux du bâtiment. QCAF a développé un zoning d'économie sociale avec d'autres partenaires locaux. www.qcaf.be

(SAW-B) Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises est une fédération d'entreprises d'économie sociale qui regroupe plus de 120 membres. Nous cherchons à faire mouvement pour l'alternative économique et sociale. Trois modes d'actions sont ainsi utilisés :

- Défendre et représenter l'économie sociale aux niveaux régionaux, belge et européen ;
- Soutenir et accompagner des porteurs de projets d'économie sociale ;
- Susciter une réflexion critique à propos des alternatives économiques, avec les travailleurs des entreprises d'économie sociale et avec les citoyens investis dans des initiatives solidaires.

www.saw-b.be

LES SOUTIENS ET PARTENAIRES

Le prix est soutenu par la Wallonie, représentée par Monsieur le Ministre Pierre-Yves JEHOLET, Ministre de l'Economie, de l'industrie et de l'innovation, la Région de Bruxelles-Capitale, représentée par Monsieur le Ministre Didier GOSUIN, Ministre chargé de l'Economie et de l'Emploi, CERA et CREDAL.

Les autres partenaires apportent leur vision de l'entrepreneuriat social ; ils participent à la promotion du prix et jouent un rôle de relais auprès des entreprises d'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles.

Le Centre d'Economie Sociale de l'Université de Liège : fondé au début des années 90, le Centre d'Economie Sociale (CES) est un centre de recherche et d'enseignement qui mène depuis plus de 25 ans tous ses projets et travaux dans une unique perspective : mettre en lumière, analyser, faire comprendre, accréditer les rôles spécifiques et l'importance croissante des entreprises et organisations qui développent des activités économiques au service d'une finalité sociale ou sociétale. <http://www.ces.uliege.be/>

Le Réseau Financité s'est fixé pour mission de susciter une réflexion sur le rôle de l'argent dans notre société et de promouvoir le développement d'outils financiers à caractère éthique. www.financite.be

Imagine demain le Monde est un magazine belge francophone qui paraît six fois par an (bimestriel). Il traite de sujets liés à l'écologie, aux questions de société et aux rapports Nord-Sud. Il s'inscrit dans le courant « slow press » et porte un regard libre et non-conformiste sur le monde d'aujourd'hui et de demain. Il propose une information à la fois innovante et critique, qui explore les voies d'un autre modèle de développement et cherche des alternatives positives pour répondre aux grandes questions de société. <http://www.imagine-magazine.com>

Les facultés universitaires telles **l'ULG, l'ULB, l'UCL** soutiennent le prix.

Les organisations comme **ALEAP, ACFI, CONCERTES, CREASOL, JOB YOURSELF, la SOWECSOM, le CIRTES, Le RES réseau des entreprises sociales, SYNECO** collaborent à l'organisation du prix depuis de nombreuses années.

Date et Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »